



Les NAO pour les salaires 2024

Le contexte

Nouveaux tarifs Transport et Stockage pour la période 2024-2027:

Les négociations se sont bien déroulées et assurent la pérennité de Teréga. **Le résultat de la délibération CRE est sensiblement équivalent aux 4 années précédentes.** Nous relevons les points positifs suivants:

- Une baisse minime de 0.15 % de la rémunération de nos actifs.
- Une accélération de la durée d'amortissement des nouveaux projets qui apportera un avantage fiscal à Teréga.
- La CRE fait le constat qu'une partie importante de nos infrastructures seront encore indispensables en 2050, et cela en dépit d'une baisse attendue de la consommation de gaz.
- La CRE donne notamment les moyens à Teréga de maintenir une politique de rémunération alignée avec nos pratiques historiques.

Nous continuerons à être rigoureux et créatifs afin de relever le challenge de la transition énergétique.

Une inflation 2023 à 3,7 %.

Une prévision d'inflation encore élevée pour 2024 : 2,6%, ce qui représente un risque d'affecter significativement notre pouvoir d'achat.

Sur 5 ans, une perte de plus de 3% sur les augmentations générales par rapport à l'inflation.

De très bons résultats financiers pour Teréga en 2023.

Nos délégations pour ces 2 négociations

- ☐ Teréga SA : Philippe Courbin, Pauline Lacassy et Stéphanie Teissèdre
- ☐ Teréga Solutions : Nicolas Grzeskowiak

Nos revendications sont alignées avec nos pratiques historiques

La Direction a décidé, malgré notre proposition, de négocier séparément au niveau des 2 entreprises Teréga SA et Teréga Solutions. Nous avons néanmoins des revendications communes en particulier pour le maintien d'un socle identique entre les 2 entreprises.

+ 3,5 % pour tous les salariés d'augmentation générale afin de maintenir le pouvoir d'achat et maîtriser l'érosion salariale débutée il y a 5 ans.

+ 1,8 % de la masse salariale d'enveloppe pour les **augmentations individuelles** à la hauteur des performances réalisées en 2023 et des efforts demandés pour 2024 (transition énergétique, innovation, pérennité des infrastructures...)

Maintien du dispositif de PPV (prime de partage de valeur) en cas d'inflation supérieure aux prévisions

Et sans oublier :

- **Maintien des indemnités de trajets** en 2024 et 2025 avant de rentrer dans un système incitatif à la sobriété des trajets (télétravail, covoiturage, mobilité propre, transports en commun, rapprochement géographique...)
- **Réévaluation des primes de scolarité et des gratifications pour ancienneté**
- **Réévaluation des tickets restaurants**
- **Réévaluation des indemnités de télétravail**

Teréga SA : 3 réunions de négociation sont prévues les 19 & 26 janvier, et 2 février pour tenter d'aboutir à un accord salaires 2024.

Teréga Solutions : 2 réunions sont prévues les 23 et 30 janvier.

Par ailleurs, **l'UNSA rencontrera la CRE pour défendre vos intérêts** le 6 février prochain.

**Moi ça va,
je suis à l'UNSA !**



Pour vous informer, recevoir nos communiqués ou nous rejoindre, contactez Frédérique Braguier

syndicat-unsaterega.fr

www.unsa-terega.org